

CHRONIQUE

Déclaration de Genève.

Le Conseil d'administration a pris acte de la démission de M. le ministre Fierlinger et de M. le ministre Choumenkovitch, à qui il a exprimé sa plus profonde gratitude pour leur collaboration aussi dévouée qu'efficace.

Sur la proposition de la Commission des finances, le Conseil d'administration a décidé d'allouer à plusieurs organisations de réfugiés des avances au montant de 57,750.— francs suisses.

La Société des nations et la déclaration de Genève.

Sur la proposition de sa V^e Commission, la XIII^e Assemblée de la Société des nations a adopté la résolution suivante :

Profondément émue des souffrances qu'imposent à des millions d'enfants, dans tous les pays, la persistance et l'extension du chômage ;

Alarmée par l'évidence du préjudice physique et moral que subissent ces enfants et qui rappelle les conditions désastreuses qui se sont manifestées dans plusieurs pays pendant les premières années d'après-guerre ;

Frappée de la gravité des conséquences qui peuvent en résulter pour l'avenir de la race humaine ;

Pleinement consciente des obligations qu'implique la Déclaration de Genève, que la Société des nations a approuvée dans sa cinquième Assemblée ;

La XIII^e Assemblée invite, de la façon la plus pressante, tous les Etats membres de la Société des nations à redoubler d'efforts, afin de venir en aide, tant par l'action des pouvoirs publics que par celle des œuvres privées, aux enfants particulièrement éprouvés par les conséquences de la crise économique.